

# VOTRE FACTURE D'EAU EN DÉTAIL



L'eau est une ressource naturelle gratuite, encore faut-il l'amener à votre robinet et en garantir la potabilité 7J/7 et 24h/24. Il faut aussi collecter les eaux usées et les traiter avant de les rejeter au milieu naturel.

Votre facture d'eau se décompose de la manière suivante pour les communes de Bischheim, Eckbolsheim, Hoenheim, Illkich-Graffenstaden, Lingolsheim, Oberhausbergen, Ostwald, Reischttet, Schiltigheim, Souffelweyersheim, Strasbourg et Wolfisheim :



01



DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE  
ABONNEMENT + CONSOMMATION D'EAU

02



COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES  
TRANSPORT + ÉPURATION

03



ORGANISMES PUBLICS (PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT)  
LUTTE CONTRE LA POLLUTION  
+ MODERNISATION DES RÉSEAUX

POUR UNE FAMILLE DE  
**4 PERSONNES**  
=  
**moins de  
1 € / jour\***

\*compteur 15 mm (120 m³) par an - € TTC avec abonnement

## Comment est calculé le prix de l'eau :

La distribution de l'eau potable n'est qu'une des composantes du prix de l'eau. La collecte des eaux usées, l'assainissement, la préservation de la ressource et des milieux représentent des coûts facturés par les différents prestataires ou organismes.

Ils sont clairement détaillés sur votre facture d'eau :

Composantes de la facture d'eau (en euros)	Tarif fixé par	Tarifs au 01/01/2019 (en euros TTC)
<b>01 DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE</b>		
Eurométropole m <sup>3</sup> eau <sup>(4)</sup>	Conseil métropolitain	1,0000
Abonnement annuel cptr 15 & 20 mm	Conseil métropolitain	21,67
TVA sur abonnement 5,5%		1,19
<b>02 COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES</b>		
Eurométropole collecte	Conseil métropolitain	0,4304
Eurométropole épuration	Conseil métropolitain	0,1520
Fermier station d'épuration	Traité d'affermage	0,3934
TVA sur consommations <sup>(2)</sup>		0,1136
<b>03 ORGANISMES PUBLICS</b>		
AERM <sup>(1)</sup> pollution	Agence de l'Eau	0,3500
AERM <sup>(1)</sup> collecte	Agence de l'Eau	0,2330
Prix unitaire TTC m <sup>3</sup> (hors Abt)		2,67
<b>Prix moyen du m<sup>3</sup>(3)</b>		<b>2,86</b>

<sup>(1)</sup> Agence de l'Eau Rhin-Meuse

<sup>(2)</sup> Taux de TVA applicables : Eau et pollution 5,5% / Collecte et épuration 0% / Fermier épuration 10%

<sup>(3)</sup> TTC avec abonnement (120 m<sup>3</sup>)

<sup>(4)</sup> Communes de Bischheim, Eckbolsheim, Hoenheim, Illkich-Graffenstaden, Lingolsheim, Oberhausbergen, Ostwald, Reischttet, Schiltigheim, Souffelweyersheim, Strasbourg et Wolfisheim.

## Les différents postes de facturation

### > La distribution de l'eau :

Coût correspondant aux opérations nécessaires pour prélever et acheminer l'eau jusqu'au consommateur.

### > La collecte et le traitement des eaux usées :

Coût correspondant aux opérations de collecte, de transport et d'épuration des eaux usées.

### > La part fermier station épuration : ValoRhin

Plusieurs acteurs peuvent intervenir dans les étapes de fourniture d'eau et de traitement des eaux usées. Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2010, la gestion de la station d'épuration de Strasbourg - La Wantzenau a été attribuée par délégation de service public à ValoRhin (groupe Lyonnaise des Eaux).

### > Les organismes publics :

L'agence de l'Eau utilise les sommes versées pour préserver la ressource et lutter contre la pollution. Elle subventionne des équipements et des actions dans ce sens, tels que la construction d'une station d'épuration, des travaux de protection des captages ou de pose de réseau d'assainissement, l'étude de la qualité des cours d'eau ou encore des opérations de protection du milieu naturel.